

Paris, le 1^{er} juillet 2019

CHANGEMENTS DE FONCTIONS

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LA CEF

Élue lors de l'Assemblée plénière de printemps dernier à Lourdes, une nouvelle Présidente de la CEF entre en fonction ce jour, lundi 1er juillet. Le Conseil permanent est lui aussi renouvelé en partie à partir d'aujourd'hui.

Présidence de la CEF

La Présidence est constituée d'un président et de deux vice-présidents élus par l'Assemblée plénière pour un mandat de trois ans renouvelable une fois.

- [Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT](#), archevêque de Reims, président de la CEF ;
- [Mgr Dominique BLANCHET](#), évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF ;
- [Mgr Olivier LEBORGNE](#), évêque d'Amiens, vice-président de la CEF.

Conseil permanent de la CEF

Le Conseil permanent est l'organisme qui reçoit délégation de l'Assemblée plénière et devant laquelle il est responsable pour :

- veiller à l'exécution des décisions prises par l'Assemblée ;
- assurer la continuité de l'action pastorale d'une Assemblée à l'autre ;
- assurer la coordination du travail des commissions épiscopales, des conseils et des groupes de travail ;
- nommer les directeurs des services nationaux ;
- régler les questions urgentes qui n'exigent pas une décision de l'Assemblée ;
- préparer les sessions de l'Assemblée.

Le Conseil permanent se réunit une fois par mois, de septembre à juin. Il convoque une fois par an les présidents des commissions épiscopales et des conseils, une fois les archevêques métropolitains, et une troisième fois les deux groupes ensemble.

En gras, les nouveaux membres au 1er juillet.

- [Mgr Éric de MOULINS-BEAUFORT](#), archevêque de Reims, président de la CEF, élu en 2019 ;
- [Mgr Dominique BLANCHET](#), évêque de Belfort-Montbéliard, vice-président de la CEF, élu en 2019 ;
- [Mgr Olivier LEBORGNE](#), évêque d'Amiens, vice-président de la CEF, élu en 2019 ;
- [Mgr Michel AUPETIT](#), archevêque de Paris, membre de droit ;
- [Mgr Jean-Pierre BATUT](#), évêque de Blois, représentant un diocèse de moins de 500 000 habitants, réélu en 2019 ;

- [Mgr Jean-Marc EYCHENNE](#), évêque de Pamiers, évêque ayant moins de 5 ans d'ancienneté dans l'épiscopat, élu en 2019 ;
- [Mgr Dominique LEBRUN](#), archevêque de Rouen, évêque ayant plus de 10 ans d'ancienneté dans l'épiscopat, élu en 2019 ;
- [Mgr Philippe MOUSSET](#), évêque de Périgueux et Sarlat, évêque ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté dans l'épiscopat, réélu en 2019 ;
- [Mgr Matthieu ROUGÉ](#), évêque de Nanterre, représentant un diocèse de plus d'1 million d'habitants, élu en 2019 ;
- [Mgr Pascal WINTZER](#), archevêque de Poitiers, représentant un diocèse de 500 000 à 1 million d'habitants, réélu en 2019.

Le rôle de la Conférence des évêques de France

Le contexte historique, institutionnel, culturel, social et politique est en partie commun à l'ensemble des diocèses français. C'est pourquoi les évêques ont besoin de cet organisme qui, au niveau national, leur permet d'échanger entre eux sur les questions touchant la proposition de la foi dans les diocèses français. Cet organisme leur permet également de réfléchir ensemble sur des sujets sociétaux, sociaux, éthiques, etc. La Conférence épiscopale répond donc d'abord à un objectif de collégialité au service de l'Église catholique en France et de la société française. Elle a également un rôle de représentation auprès des pouvoirs publics et des médias.

Cependant, son autorité est une « autorité de service », autrement dit la Conférence épiscopale n'est pas un échelon intermédiaire entre le pape et les évêques : l'entière compétence de chaque évêque dans son diocèse demeure sauve.

Retrouvez l'ensemble des informations relatives à l'Église catholique en France sur notre Guide en ligne (évêques, diocèses, conseils, commissions, services nationaux etc.) ▼





@Eglisecatho



Eglise catholique en France

CONTACT

RELATION MÉDIAS

TÉL. 06 26 12 65 07